

R484 Conduite en sécurité de ponts roulants et des Portiques

FORMACODE : 31728 – 31795 - 31747

OBJECTIFS

Manipuler un pont roulant à commande par boîte à boutons et/ou radiocommande dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel conformément à la Recommandation R484 de la CNAMTS.

Réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste.

Choisir et mettre en œuvre les accessoires d'élingage appropriés à la charge pour lever et transférer des charges.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du pont roulant.

TYPE DU PUBLIC

Pontiers élingueurs ou utilisateurs des ponts roulants à commande par boîte à boutons et/ou radiocommande.

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à la manipulation d'un pont roulant en toute sécurité, et d'exercices pratiques de manipulation.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Plateforme pédagogique équipée d'un pont roulant muni de divers moyens de commande.

> Moyens humains

Formateur qualifié, expert de la manutention et du levage en entreprise.

Testeur détenteur d'une reconnaissance par la CARSAT.

ÉVALUATION

- > Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite d'un pont roulant sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R484 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)
 - La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié, sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.
 - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

THEORIE

- > Réglementation et textes en vigueur
- > Définition du poste de pontier
- > Responsabilités du pontier
- > Technologie élémentaire des ponts roulants
- > Méthodologie de levage

- > L'élingage des charges
- > Consignes de sécurité
- > Gestes de commandement

PRATIQUE

- > **Prise de contrôle du pont roulant dans son environnement**
Adéquation du pont roulant à l'opération de manutention envisagée • Adéquation des accessoires de levage à l'opération de manutention envisagée • Vérification et opérations nécessaires avant la prise de poste • Manœuvre de levage et de positionnement avec souplesse et précision • Elingage de charge • Mouvements décomposés et synchronisés en positionnant de la charge à un endroit précis • Maîtrise du balancement de la charge • Prise et dépose de charges en suivant les gestes de commandement et de communication • Repérage des anomalies et difficultés rencontrées et rendu à hiérarchie

Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle ; faute de quoi, il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques, ni être évalué.

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ RNCP / RS – FRANCE COMPÉTENCES

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 02/03/2020	
1	Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol - RS 5106
2	Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 484 catégorie 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine - RS 5107

MODALITÉS

Durée :

2 à 3 jours selon la(les) catégorie(s) pour une formation Initiale.

2 jours pour une formation Recyclage.

Prix : nous consulter.

Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et moncompteformation.gouv.fr).

SOCOTEC Formation est certifiée pour les familles d'équipement R484 : ponts roulants et portiques.

Durée de validité du Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité : 5 ans.

Pensez à SOCOTEC Formation pour le recyclage.

GUIDE DES CORRESPONDANCES - NOUVELLES RECOMMANDATIONS CACES

NOUVEAU!	
R484 – PONTS ROULANTS ET PORTIQUES	
Nouvelle recommandation	Descriptif des engins
Catégorie 1	Ponts roulants et portiques à commande au sol (filaire ou autre commande) 
Catégorie 2	Ponts roulants et portiques à commande en cabine 